



157, chemin Gosford, Irlande, Qc, G6H 2N7

---

La Corporation Verte Irlande  
157, chemin Gosford  
Irlande, Qc, G6H 2N7  
mundirlande@bellnet.ca  
Tel. (418) 428-9216

Irlande, le 18 novembre 2009

*Madame Anne-Lyne Potvin,  
Coordonnatrice du secrétariat de commission,  
Bureau des Audiences Publiques en Environnement,  
Québec.*

*Madame,*

*Veillez trouver ci-jointe la position unanime des membres de la  
Corporation Verte Irlande concernant le Projet Éolien de l'Érable.*

*Notre organisme de développement "durable" communautaire est  
très préoccupé par la conservation de l'intégrité de notre territoire.  
Il faut savoir que la municipalité d'Irlande est déjà déchirée par la  
ligne de transmission des Cantons d'Hydro-Québec, et que le projet  
de construire un parc éolien industriel en plein territoire habitée  
menace définitivement la qualité de vie de toute une communauté,  
qui se retrouve comme prise en otage par les forces mercantiles  
combinées de firme multinationale et d'institutions politiques locales  
à courte vue.*

*Nous sommes convaincus que ce mégaprojet va détruire  
définitivement le tissu social et environnemental de notre milieu en  
provoquant la désertion et l'abandon du patrimoine.*

*Nous voulons ajouter notre voix pour défendre le droit à la qualité  
de vie d'une communauté qui a mis plus de deux cents ans à  
modeler son milieu.*

*Gilbert Pelletier, président,  
Corporation Verte Irlande*



157, chemin Gosford, Irlande, Qc, G6H 2N7

---

La Corporation Verte Irlande  
157, chemin Gosford  
Irlande, Qc, G6H 2N7  
Tel. (418) 428-9216

**Objet : L'implantation de parcs industriels d'éoliennes en zones habitées**

La Corporation Verte Irlande, fondée en 2007, est une compagnie sans but lucratif, détenant une charte en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies, et ayant son siège social en la municipalité d'Irlande.

La Corporation regroupe des citoyennes et citoyens de la municipalité d'Irlande ayant un intérêt et des visées communes pour la protection de l'environnement et le développement durable, pour la mise en valeur du patrimoine et le développement de valeurs culturelles, et enfin pour la promotion d'une économie touristique adaptée aux ressources du milieu.

Sur la base de ses finalités, Verte Irlande a donc convenu de faire part de son point de vue au regard du projet d'implantation d'éoliennes dans la région. Cela d'autant plus que Verte Irlande est membre de la Corporation des chemins Craig et Gosford, qui réunit des municipalités de MRC différentes dont plusieurs d'entre elles sont concernées par le projet d'implantation de parcs industriels d'éoliennes.

Nous voulons faire valoir notre point de vue parce qu'un projet d'une telle envergure nécessite un véritable débat que les élus, de par leur mandat, doivent encourager et alimenter. Disons que si débattre contraire, tout s'avérera plus difficile. Ajoutons que si, lors des dernières élections municipales, ce projet n'était pas un enjeu sur lequel les citoyens se sont prononcés, il devient d'autant plus indispensable que les élus demeurent ouverts à tous les avis, et fassent des pieds et des mains pour susciter l'expression des citoyens, éclairés par des sources d'informations couvrant toutes les facettes, toutes les implications d'un tel projet.

S'il y avait des tours Eiffel un peu partout en Europe, celle de Paris n'aurait plus le même pouvoir d'attraction. Question de bon sens. Prenons un exemple plus près de nous, il n'est pas nécessaire d'aller en Europe ou au Brésil ! Il y a peut-être plus de 25 ans que des éoliennes ont été installées à Cap-Chat. Combien de membres des conseils municipaux, ou de citoyens de nos municipalités ont fait un voyage spécial pour voir tourner des éoliennes ?

Parlons maintenant du beau. Les sites prévus pour l'installation des éoliennes ne sont pas dans l'arrière pays, mais en zones habitées. Plus clairement, pour que nous nous comprenions bien, elles se dresseraient sur la crête de montagnes qui les exposerait pour la plupart au regard des habitants et des passants. Elles se dresseraient partout dans le paysage qui fait la beauté de notre région. Elles seraient une importante source de pollution visuelle. Elles défigureraient la région. C'est ce qu'a compris le maire de Mingan, qui a su mettre les limites qui s'imposaient pour sauvegarder non seulement un milieu local mais une partie du patrimoine du Québec. Il a su voir l'étendue des implications de la décision de son conseil.

En fait, il est souvent difficile de réaliser que nos municipalités sont précieusement nichées en pleine chaîne des Appalaches. Il faut bien voir que notre nature, sa beauté, sa diversité, n'a rien à envier à ce que l'on retrouve en Estrie ou dans les Laurentides. Les gens vont en Estrie visiter les vignobles et les champs de lavande, séjourner dans des villages offrant des attraits et des infrastructures de qualité. Sur ces plans, nous avons du travail à faire, et nous sommes convaincus que ça ne passe pas par l'implantation des éoliennes là où elles sont prévues. Peut-on imaginer l'installation d'un parc éolien au Lac Brome, à Orford, dans les paysages de North Hatley, de Magog ou de Sutton ? Bien sûr nos villages n'ont pas encore la beauté et l'attrait de ces endroits. Mais du travail a été accompli.

Quand nous parlons de développement touristique, nous parlons de développement économique. Donc nous n'opposons pas développement des énergies douces et développement économique ... à long terme.

Que resterait-il comme impact économique une fois que quelques entrepreneurs auraient réalisé les travaux et que quelques propriétaires terriens empocheraient quelques poignées de dollars, généralement non nécessaires à leur subsistance, et qui assez fréquemment ne résideraient pas à l'ombre des éoliennes ? Quelques emplois ? Ce sont des grenailles en comparaison à ce qu'empocheraient les promoteurs.

C'est bien peu aussi comparativement à ce que crée et pourrait créer dans l'avenir, avec de l'imagination et de la concertation, le développement touristique.

Que gagneraient réellement nos collectivités à long terme avec ce saccage des montagnes, ces immenses coupes à blanc pour construire des voies d'accès – ce à quoi devraient s'opposer normalement la CPTAQ et l'UPA qui s'opposent pour moins que cela -, ce décapage des montagnes, avec le phénomène de l'érosion, l'affectation des cours d'eau voire même de la nappe phréatique ?

Ces projets d'implantation d'éoliennes impliquent d'abord et avant tout les habitants, non seulement ceux d'une municipalité, mais aussi ceux de plusieurs municipalités, certains des impacts positifs comme négatifs pouvant les affecter. En ce sens, se trouvent impliqués les ministères gouvernementaux qui couvrent ces divers aspects de la vie des communautés : le Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire, le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Ministère du Tourisme, et celui de la Culture puisque madame St-Pierre a introduit dans la notion de patrimoine, le patrimoine naturel. Toutes ces instances reflètent la complexité d'un tel dossier et cette complexité interdit d'en faire la gestion en vase clos. On ne peut gérer de pareilles questions en partant avec la conclusion en poche que l'on voudrait «faire passer», comme on dit.

Nous vous faisons donc part de notre point de vue pour ces raisons que nous venons d'invoquer et pour d'autres qui suivront.

D'entrée de jeu, nous affirmons être en faveur du développement de toutes les énergies douces et renouvelables. Nous sommes convaincus qu'il faut faire la lutte aux sources d'émission des gaz à effet de serre. Nous sommes donc pour le développement éolien, là où il s'avère nécessaire et efficace.

**Une fois cela dit, il nous faut trouver une façon d'assurer ce développement en harmonie avec toutes ces considérations que nous avons soulevées précédemment et celles avec lesquelles nous poursuivons notre propos.**

Notre région a reçu, au fil des ans, des milliers de visiteurs venant de toutes les régions du Québec et même de l'étranger. Nous voyons que de nombreux efforts ont été faits par certains villages et certaines villes pour nous positionner avantageusement au plan touristique. Nous constatons que nos visiteurs découvrent une grande région splendide, ils le disent. Ils sont ébahis par les paysages de montagnes et de vallées, de rivières et de lacs. Et aussi par l'histoire que véhiculent très bien, entre autres, les chemins Craig et Gosford. Les municipalités cherchent à se doter d'activités qui les caractérisent et qui peuvent attirer les visiteurs. Les études à caractère touristique de Tourisme Québec mettent en évidence la tendance au tourisme culturel, de nature, et des festivals de toutes sortes.

En fait, en milieu rural, les produits touristiques de nature et ceux à caractère culturel attirent. Pensons aux circuits de vélo, de canot, de kayak, de randonnée équestre, de sentiers pédestres, à la chasse, la pêche, le golf, aux beaux jardins, aux théâtres, aux musées, aux festivals, aux circuits gourmands, au chemin des artisans, aux fêtes des couleurs, aux circuits des érablières, etc....Autrement dit, le beau, le naturel, l'original ont un excellent potentiel d'attraction.

Verte Irlande considère que les projets d'implantation d'éoliennes, là où ils sont prévus, contreviennent à tout ce qui précède. Tout d'abord, il n'y aurait rien d'original suscitant la curiosité et attirant les touristes puisque des projets il y en a un peu partout au Québec.

Notre patrimoine naturel porterait une cicatrice à perpétuité et des séquelles permanentes. Dans peut-être 25 ans, ces éoliennes seront vétustes. Elles ne seront rien de plus que des carcasses d'acier. Alors, même si elles devaient être démantelées, le territoire lui ne serait jamais réhabilité. Vous avez imaginé ce qu'il en coûterait pour procéder à ce démantèlement ? Vous avez essayé d'évaluer ce coût avant de prendre position ? Et vous pouvez imaginer un instant que les promoteurs, s'ils sont toujours là dans 25 ans, pourraient invoquer toutes sortes de raisons pour se soustraire à leur engagement voire même attendre d'être poursuivis en justice par un, deux, trois petits bleds qui n'en auront pas les moyens, d'autant plus que ça prendrait des années de procédures ?

Dans un passé pas si lointain, les notions d'environnement, de développement durable n'existaient pas. Nous étions ignorants. Regardons tout près ce qu'on a fait subir à la Bécancour et aux lacs qu'elle forme tout le long de son parcours. Regardez ce qui a été déversé dans le Lac William, notamment. Nous savons ce qui en coûte pour réparer ces actions du passé, sans jamais retrouver l'état original. Bon, plaidons l'ignorance.

Aujourd'hui, nous savons, **nous devons savoir**. Et les élus, comme les citoyens, doivent s'informer ailleurs qu'auprès des promoteurs, et ils ne pourront jamais plaider l'ignorance. Alors quelles sont les menaces qui demeurent ? La pire c'est ignorer que l'on ignore. Ensuite, et là on n'y échappe pas : la cupidité. On peut éviter ces écueils en fouillant, en consultant, en écoutant, en informant avec transparence, en respectant les processus démocratiques. Aussi en pensant au bien collectif et à ce qui fait la qualité de vie dans une région, non seulement pour le court terme mais aussi pour les générations qui suivront.

Oui aux éoliennes mais sans saccage !

Nous faisons nôtre cette position de l'**EPAW (1)** qui « est favorable aux énergies renouvelables lorsqu'elles sont efficaces, et lorsqu'elles sont socialement, économiquement et environnementalement acceptables. Pour ce faire, il est au moins impératif que leur mise en œuvre soit réellement concertée avec les populations locales. »

(1) EPAW soit European Platform Against Windfarms, [http:// www.epaw.org/](http://www.epaw.org/)

*Gilbert Pelletier, président*  
**Verte Irlande**

